



<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES 1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</p> <p>L'an deux mille vingt-deux le dix sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune d'Emiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.</p> <p>Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI (arrivée à 19h05), M. Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, M. Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME (arrivé à 19h07), Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés : Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), Laurent DECLERCK, William HERFORT (pouvoir à Régine ENEE), Philippe PIARD (pouvoir à Patrice MARTIN), Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PESQUEREL).</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Alexandra LEPINAY</p>
<p>Date de convocation : 10.11.2022 Date de publication : <i>24-11-2022</i></p> <hr/> <p>Nombre de conseillers : En exercice 39 Présents 31 Titulaires 30 Suppléant 1 Pouvoirs 6 Votants 37 19h05 Arrivée titulaire +1 Votants 38 19h07 Arrivée titulaire +1 Votants 39 Quorum 20</p>	
<p>N° 2022 / 160</p> <p>Objet :</p> <p>PERSONNEL</p> <p>Créations et suppression de postes</p>	<p>Afin de répondre à des nécessités de service, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet à compter du 18 novembre 2022 pour la maison de services ;- Créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2023 pour otri ;- Supprimer un emploi permanent d'adjoint technique (catégorie C) à temps complet à compter du 1^{er} février 2023 ; <p>Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence (ci-annexé).</p> <p>Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <p>☞ Décide de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet à compter du 18 novembre 2022 pour la maison de services ;



- Créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2023 pour otri ;
 - Supprimer un emploi permanent d'adjoint technique (catégorie C) à temps complet à compter du 1^{er} février 2023 ;
- Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Alexandra LEPINAY

Le Président,
Philippe PESQUEREL

